



#21 MAGAZINE MUNICIPAL DE FLOURENS



regards
sur flourens

Meilleurs Vœux 2023

Infos

La gestion de l'éclairage public
P. 4

Travaux

Les travaux de l'école
maternelle
P. 10

Vie municipale

Le nouveau presbytère
P. 7



flourens



Le mot du Maire

Chères Flourensoises, chers Flourensois,

J'espère que ces fêtes de fin d'année ont été des moments de joie et de partage, et que vous avez pu les vivre pleinement avec celles et ceux qui vous sont chers.

Nous venons de quitter l'année 2022 et son lot d'évènements heureux et malheureux.

2022 a été particulièrement chargée de nouvelles inquiétantes, et à peine les festivités de la Saint Sylvestre finies, l'actualité nous a rappelé que l'équilibre du monde est bouleversé, entraînant de multiples conséquences pour notre vie quotidienne actuelle et à venir.

Nous avons constaté périodiquement les effets du réchauffement climatique, les évènements climatiques extrêmes qui ont entraîné inondations, tempêtes, incendies, sécheresse. La pandémie de Covid se poursuit et l'invasion russe en Ukraine, avec les horreurs de la guerre au cœur de l'Europe, met au défi l'Occident. Les ressources énergétiques sont diminuées, l'industrie et le commerce international perturbés. L'inflation est là. Les prix s'envolent et le coût de la vie augmente.

Nos communes se voient imposer des charges complémentaires alors que l'État rogne les dotations financières.

Nous abordons 2023 avec de multiples incertitudes, mais une certitude : 2023 devra être sous le signe de la sobriété !

Pour cela, nous avons mis en place un Plan de Sobriété Énergétique qui se décline en quatre points pour le fonctionnement de la commune :

- Maintenir une température de 19° dans les bâtiments communaux

- Renforcer la politique de rénovation pour atteindre l'objectif d'une réduction de 10% de consommation d'énergie,
- Continuer la production d'énergie 100% verte,
- Optimiser l'utilisation de l'éclairage public.

Pour terminer sur une note positive, la rénovation de l'école maternelle sera achevée mi 2023, et le projet de rénovation du presbytère va se poursuivre, pour un début des travaux prévu en 2024. La commune a d'ailleurs été récompensée par un trophée pour la qualité et la pertinence de la concertation menée autour de ce projet.

Nous ferons tout pour que Flourens reste un havre de paix où il fait bon vivre.

D'ores et déjà, je vous donne rendez-vous au 13 mai : nous serons à mi-mandat, et comme convenu, nous ferons un bilan des actions menées ces 3 dernières années. Ce sera l'occasion d'échanger et de se projeter sur le temps restant.

En ce début 2023, j'ai le plaisir de vous présenter avec les élus du conseil municipal, les jeunes élus du conseil municipal des jeunes, les membres du CCAS et le personnel communal, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers.

Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade

Maire de Flourens

Conseiller Métropolitain

Orange day à Flourens

Flourens s'engage dans la lutte contre les violences faites aux femmes : tous les agents municipaux et tous les élus du conseil municipal ont été invités à porter une casquette orange le 25 novembre dernier, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (Orange Day décrété par l'ONU). •



STOP

aux violences faites aux femmes

3919



Elections au Conseil Municipal des Jeunes

Comme chaque année, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) renouvelle une partie de ses membres. Fin 2022, ce sont les classes de CE2, CM2 et 5^{ième} qui sont passées aux urnes pour élire leurs nouveaux représentants. Les autres niveaux sont représentés par les élus qui effectuent leur deuxième année de mandat. Mehdi Makouri, coordinateur du CMJ, est intervenu dans les classes pour présenter le fonctionnement du CMJ, des élections et répondre aux questions. Les jeunes ont ensuite pu constituer leurs binômes (obligatoirement mixtes) et préparer leurs projets de candidatures afin de faire campagne et convaincre leurs camarades. Les élections ont eu lieu mi-novembre : les CE2 et CM2 sont venus voter avec leurs enseignantes en conditions réelles d'élections dans la salle du conseil municipal. Les collégiens avaient un mercredi après-midi dédié pour venir voter. Passage par l'isoloir, bulletins, urne et signature, nos jeunes ont pu se prêter au jeu d'une élection. Le dépouillement a été réalisé le mercredi 23 novembre. Suite à une égalité, la classe de CE2 a été amenée à revoter pour un second tour dès le lendemain !



De gauche à droite : 5e - 6e - CM1 - CM2 - CE2

Les nouveaux jeunes élus sont :

- CE2 : Zoé Cottier et Matian Belissens
- CM2 : Sandra Aguilar et Auguste Cordier Devals
- 5^{ième} : Leila El Haddouchi et Sacha Brayle Degeil

Ils rejoignent les membres qui poursuivent leur mandat :

- CM1 : Chloé Favreau et Titouan Lousensky
- 6^{ième} : Esther Escax et Maxime Artero

L'ensemble des jeunes élus a été invité à un pot d'accueil en présence de leurs parents le lundi 28 novembre : nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres et sommes impatients de découvrir leurs nombreux projets à venir ! •

Trophée au concours « Mon beau village »

Chaque année, La Dépêche du Midi organise un concours « Mon beau village » qui permet de mettre en valeur les actions des élus et des agents de Haute-Garonne, dans les communes de moins de 5 000 habitants. Quatre prix sont décernés dans les catégories suivantes : « innovation et environnement », « patrimoine », « vie locale » et « jeunesse ».

Flourens a fait partie des quatre finalistes dans la catégorie « jeunesse », avec Lherm, Gagnac-sur-Garonne et Lavernose-Lacasse.

C'est à l'occasion du congrès départemental des maires de la Haute-Garonne, que le maire de Flourens, Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade, s'est vu remettre le trophée récompensant toutes les actions menées avec et pour les jeunes sur la commune.

Le dossier de candidature a notamment mis en avant le groupe de travail créé pour l'installation de la nouvelle aire de jeux pré-ados, la création d'un Conseil Municipal des Jeunes ainsi que toutes les actions menées au quotidien par les animateurs du Centre d'Animation Jeunesse. •



Extinction nocturne

Une gestion différenciée de l'éclairage public

La pollution lumineuse est un terme qui désigne la présence d'un excès de lumières artificielles causant des perturbations sur l'Homme et les écosystèmes. Les impacts de la pollution lumineuse sont importants et pourtant encore largement méconnus.

Lutter contre la pollution lumineuse en mettant en place l'extinction nocturne est à la fois une opportunité d'économie d'énergie et d'argent public pour les collectivités mais aussi une action en faveur de la préservation de la biodiversité nocturne.

Quels intérêts pour la commune ?

- 🌍 Economies énergétique, financière et baisse des émissions carbone.
- 🌍 Amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants.
- 🌍 Amélioration du cadre de vie nocturne par une meilleure visibilité du ciel étoilé (observation de la voie lactée).

Les + pour la biodiversité

- 🌍 Amélioration de la qualité des habitats naturels, du cycle de vie et du développement des espèces.
- 🌍 Amélioration de la pollinisation des plantes, de la migration des espèces.
- 🌍 Préservation de la biodiversité nocturne.



Au-delà de son impact sur la biodiversité, la pollution lumineuse est aussi néfaste pour notre santé, notre développement et pour le climat.

Le saviez-vous ?

L'Occitanie abrite 2 des 3 Réserves Internationales de Ciel Etoilé (RICE) reconnues en France (Pic du Midi de Bigorre et Parc National des Cévennes).

Et la sécurité ? (Source SDEHG - Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne)

98% des communes ayant instauré une extinction nocturne de l'éclairage public n'ont constaté aucun problème de sécurité publique depuis. De façon générale, les services de gendarmerie ont confirmé qu'il n'y avait eu aucune incidence sur les statistiques liées à la sécurité. •

L'éclairage public est désormais éteint sur le territoire communal de 23h à 6h, avec la possibilité de mettre en éclairage forcé la zone de la salle des fêtes lors de manifestations.

Un bilan sera réalisé dans 6 mois et des adaptations apportées le cas échéant.

Les bandes enherbées, dispositif agro-paysager

Une bande enherbée est un couvert végétal qui peut être implanté en bordure de cours d'eau, en rupture de pente ou autour des parcelles agricoles.

Elles sont réglementées :

- bande tampon située le long des cours d'eau d'une largeur de 5 à 10 mètres
- bordure de champs en couvert spontané ou implanté d'une largeur de 1 à 5 mètres.

Elles font également partie des conditions permettant de recevoir des aides de la PAC (Politique Agricole Commune).

Ces bandes présentent des intérêts pour l'agriculture, elles limitent le ruissellement et l'érosion, jouent un rôle de filtre naturel pour une meilleure qualité de l'eau (évite le transfert de produits phytosanitaires) et valorisent le paysage.

Elles présentent aussi un intérêt pour la biodiversité en servant de refuge aux auxiliaires et aux petits animaux, en offrant un lieu de nidification pour certains oiseaux.

Ces bandes sont partie intégrante de la parcelle, ce sont donc des espaces privés. Beaucoup des promeneurs et de



Bande enherbée au bord de la Seillonne, piétinée par randonneurs et cavaliers

cavaliers l'ignorent, mais il est interdit de s'y promener, ce ne sont pas des sentiers de randonnée. Les agriculteurs sont contrôlés à ce sujet, si les bandes sont piétinées, elles ne jouent plus leur rôle et leurs propriétaires sont pénalisés. Pensez-y lors de vos futures promenades, suivez les sentiers balisés ! •

Flourens reconnue une nouvelle fois TEN : « Territoire Engagé pour la Nature »



TEN est un dispositif qui encourage les collectivités à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité.

Notre commune, déjà engagée dans un Atlas de la Biodiversité Communale, a souhaité poursuivre son engagement pour

la biodiversité en candidatant à nouveau pour être reconnue TEN. Cette reconnaissance est attribuée pour 3 ans, la première ayant expiré début 2022.

Pour candidater, il a suffi de répondre à 30 questions et de décrire 3 actions concrètes que la collectivité s'engage à mettre en œuvre sous 3 ans. Notre commune s'est ainsi engagée à travailler sur les 3 thèmes suivants :

1 - Restaurer la trame verte pour constituer des continuités écologiques

Nous travaillons avec l'association APA (Arbres et Paysages

d'Autan) pour identifier les zones à protéger grâce à la régénération naturelle et celles qui pourraient être replantées.

2 - Installation de la Trame noire

Pour la protection de la biodiversité nocturne (et les économies d'énergie), l'éclairage public sera éteint en nuit profonde. Cette action est déjà effective depuis mi-décembre 2022.

3 - Mise en place de la tonte différenciée

Cela consiste à adapter la hauteur et la fréquence des tontes des espaces verts, préservant des coins de fraîcheur d'autant plus nécessaires en périodes caniculaires. Appréciée des insectes pollinisateurs et bénéfique à la vie du sol, elle permet de préserver la biodiversité et favorise l'infiltration de l'eau dans les sols.

A son échelle, Flourens s'inscrit dans le cadre de la «Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) Occitanie» qui a pour but de préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels à travers l'ensemble des politiques publiques et projets locaux. •

C'EST NOUVEAU, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

À partir du 1^{er} janvier 2023, le tri évolue, notamment pour les emballages en plastique. C'est plus simple pour vous, plus efficace pour la récupération des matières, plus performant pour l'environnement. Pour un tri efficace dans les bacs bleus ou à couvercle jaune, suivez le guide...

TOUS les emballages en PLASTIQUE

Bouteilles, bidons et flacons habituels auxquels s'ajoutent désormais pots de yaourt, barquettes, boîtes, sacs, sachets et films...

Attention : tous les emballages et uniquement les emballages... pas les autres objets en plastique...



TOUS les emballages en MÉTAL

Canettes, boîtes de conserve, barquettes métalliques, aérosols...



De nouveaux autocollants récapitulatifs seront progressivement apposés sur vos bacs bleus ou à couvercle jaune, mais vous pouvez, dès le 1^{er} janvier 2023, appliquer ces nouvelles consignes.

✓ EN VRAC, SANS SAC, BIEN VIDER

✗ NE PAS LAVER, NE PAS EMBOÎTER, NE PAS DÉPOSER AU PIED DES BORNES

TOUS les PETITS CARTONS

Petits cartons, cartonnettes et briques alimentaires



TOUS les PAPIERS

Imprimés, journaux, magazines, emballages...



Et toujours, les emballages en verre sont à déposer dans les récup' verre ; les vêtements et tissus, dans les bornes à proximité de chez vous, auprès d'une association ou en magasin ; les piles chez vos commerçants et dans les grandes surfaces.

UN DÉCHET RECYCLÉ, C'EST BIEN ; UN DÉCHET ÉVITÉ, C'EST MIEUX ! Des solutions alternatives aux emballages existent : les produits en vrac ou peu emballés. Il est également possible de privilégier des emballages recyclables ou réutilisables (carton, verre, etc.), sans oublier sac ou panier pour les courses.

Trier et recycler, à quoi ça sert ?

Le recyclage permet de limiter l'impact des déchets sur l'environnement, de réduire les quantités de déchets à incinérer et de redonner vie à la matière en créant de nouveaux emballages sans consommer de nouvelles ressources naturelles.

Exemples* :

- 1 tonne d'emballage acier = 13 lave-vaisselle
- 1 tonne d'emballage aluminium = 293 cadres de vélo de course
- 1 tonne d'emballage carton = 3 753 boîtes de chaussures
- 1 tonne d'emballage plastique = 520 couettes
- 1 tonne d'emballage plastique souple = 66 666 autres films de pack d'eau
- 1 tonne de verre = 2 222 bouteilles en verre

* Source : Citeo, éco-organisme en charge de la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques.

BON À SAVOIR

Avec ces emballages supplémentaires, si votre bac est devenu trop petit, vous pouvez en demander un plus grand. Il sera désormais à couvercle jaune. Toulouse : 05 61 222 222* Autres communes : 0 800 201 440**

* Prix d'un appel local **Appel gratuit



Événements

Chants Gospel du concert de Noël

La salle des fêtes était bondée pour accueillir le One Heart Gospel à l'occasion du concert de Noël. Cet événement gratuit, organisé par la municipalité, a eu lieu le vendredi soir 9 décembre. Ce chœur, dont la réputation a dépassé les frontières jusqu'en Afrique du Sud et la Nouvelle Orléans, a offert aux spectateurs un moment de partage et de joie. Cet ensemble vocal, créé en mars 2009, est devenu sous la direction de Loïc Geffray l'un des plus grands chœurs gospel de la région Occitanie.

Le répertoire associe les classiques gospels afro-américains, des standards de Johnny Clegg, Simon et Garfunkel, ainsi que



des compositions originales du chef de chœur, Loïc Geffray.

Pendant plus de deux heures, la chorale a galvanisé le public par sa joie de chanter, de danser et de communier. Ce fut une soirée magique ! •

Le marché de Noël

Malgré la concurrence de la coupe du monde de foot, le public a répondu présent pour découvrir artisanat et produits locaux.

Quelques nouveautés pour cette édition : l'Agapei avec les ateliers du Vignalis était présent avec des accessoires fabriqués par les résidents en situation de handicap ; un food truck devant la salle des fêtes proposait au public des pizzas tandis que le comité des fêtes proposait huîtres et moules frites. Des crêpes, pâtisseries et vin chaud ont été vendus par l'association des parents d'élèves (FCPE Flourens).

Les enfants ont profité d'ateliers créatifs de l'association Scrap 31 au cours de la journée. La municipalité remercie les 30 exposants ainsi que les associations impliqués qui ont permis la réussite de cette belle journée. •



" Tous les mots sont dans la nature "

3^e édition du salon du livre

Le 27 novembre s'est tenu le 3^{ème} salon du livre « Flourens à la ligne » sur le thème : **tous les mots sont dans la nature**. Dix-neuf auteurs se sont réunis pour échanger autour de ce thème.

Le hall de la salle des fêtes a accueilli les visiteurs avec une exposition de photographies de Françoise Lalubie et de Bob Ascargorta, des peintures de l'association « A Tout Age » et une exposition sur la biodiversité prêtée par l'association balmanaise APCVEB.

Les tables rondes se sont succédé au fil du salon, sous la houlette de Jean Antoine Loiseau, avec notamment des lectures d'extraits de texte par les comédiens de la troupe de théâtre « Dose d'art'scenic ». Un texte de Bertrand Chapuis a fait l'objet d'une lecture musicale avec les sons mélodieux du oud d'Abdellatif El Yagoubi.

Les ouvrages des 19 auteurs présents ont été exposés à la vente par la librairie toulousaine Ombres Blanches : les lecteurs ont pu échanger avec les auteurs et autrices lors des séances de dédicace.

Plusieurs animations ont également été proposées : atelier d'écriture de Haïku animé par Lorraine Fabry et Michèle Décossy ; les secrets de la reliure et de la dorure avec Jean Claude Menudier ; atelier de Land Art animé par Sylvain Trabut ; lectures par les élèves volontaires du CM2 aux plus petits.

Le salon s'est achevé par un éloge des jardins partagés, écrit par Didier Cortes et lu par Alain Héréte professeur de théâtre. •

Le nouveau presbytère ? Décidons ensemble !

Début janvier, l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) « Ouvrages et Patrimoine » est venu proposer aux élus le **programme technique et fonctionnel** du projet.

Dans le cadre de notre politique de co-construction, ce dossier a aussi été présenté à la population lors d'une réunion spécifique.

Vous trouverez ci-dessous les éléments essentiels de cette présentation :

- le calendrier prévisionnel de l'opération,
- l'environnement extérieur du presbytère,
- le schéma fonctionnel du rez-de-chaussée,
- le schéma fonctionnel du 1er étage,
- le coût estimatif du projet.



Calendrier prévisionnel de l'opération

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre (MOE)	Fin avril 2023
Etudes et conception des phases d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet définitif (APD) et dépôt du permis de construire	Mai 2023 => Eté 2023
Constitution des dossiers et dépôt de demandes de subventions (Conseil Départemental 31, état, région Occitanie)	avant le 31 décembre 2023
Attribution marché de travaux	Juin 2024
Travaux	A compter de l'été 2024
Réception des travaux	Printemps 2025

Environnement extérieur du presbytère

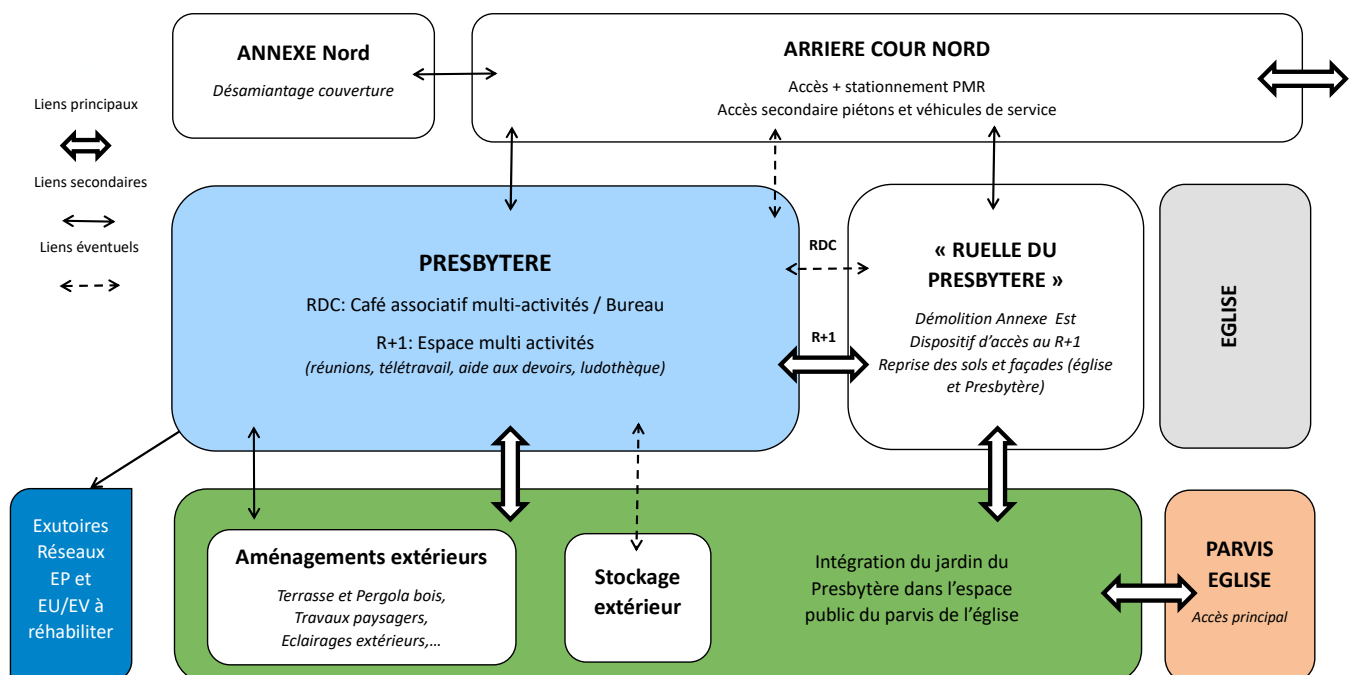


Schéma fonctionnel du rez-de-chaussée

RDC: Café associatif multi-activités/Bureau

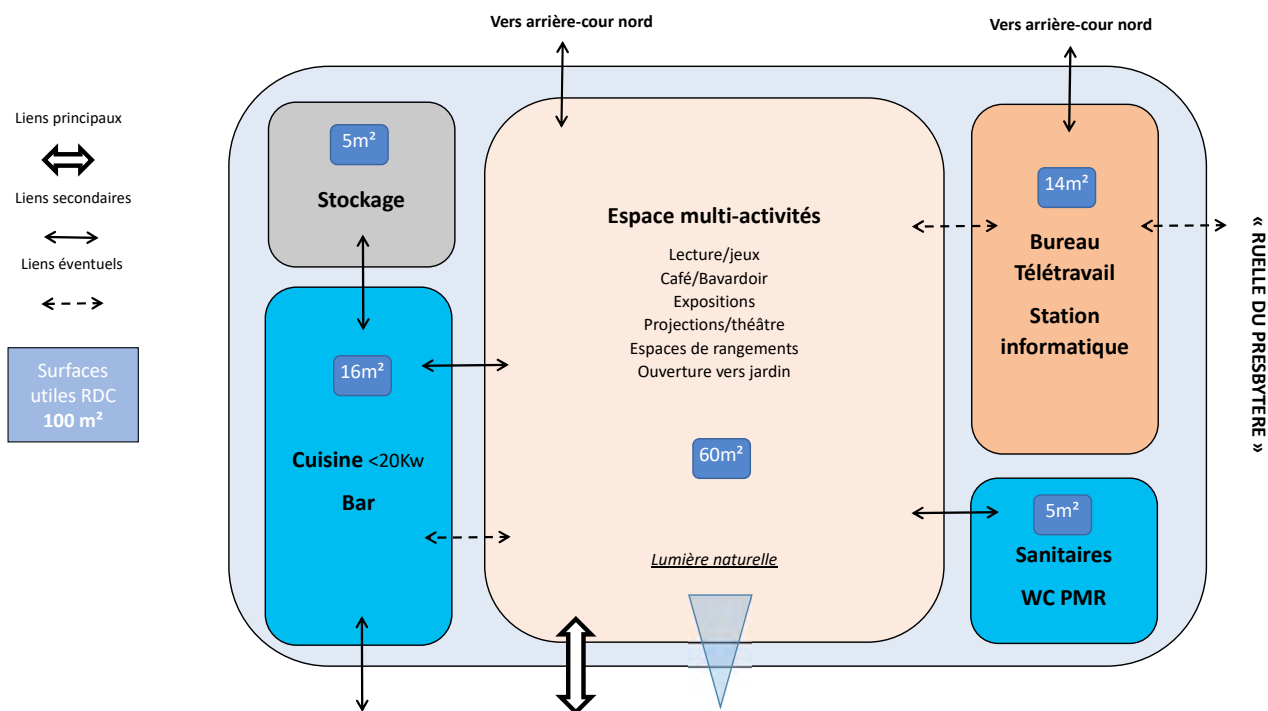
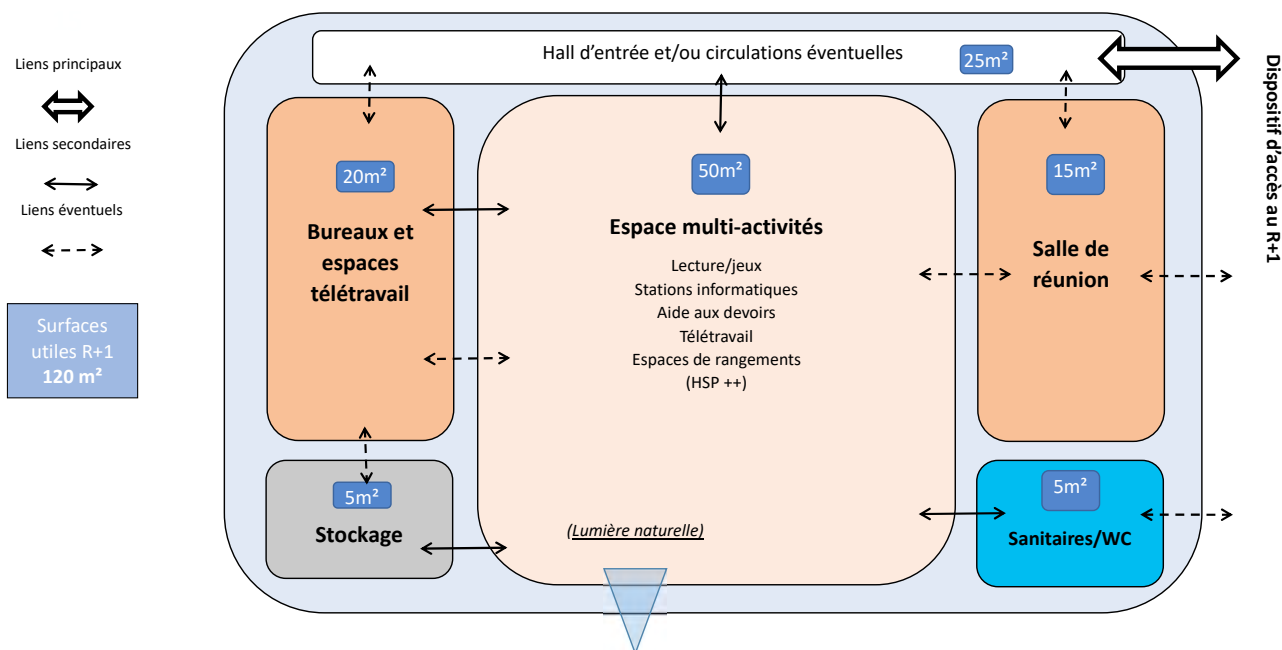


Schéma fonctionnel du 1er étage

R+1: Espace multi-activités



Plan de financement prévisionnel du projet

Postes de dépenses	Montant HT
Travaux	624 620 €
Etudes	145 000 €
Frais annexes	144 930 €
Total HT	914 550 €
Total TTC	1 097 460 €

Postes de recettes	Montant TTC
Subvention Etat	166 415 €
Subventions Conseil Départemental de la Haute-Garonne	166 415 €
Subvention Région Occitanie	202 100 €
Fonds propres commune	562 530 €
Total TTC	1 097 460 €

Le nouveau presbytère ? Décidons ensemble !

Flourens récompensée

Dans le cadre du projet de réhabilitation du presbytère et de son jardin attenant, la commune a déposé en juin dernier un dossier de candidature aux Trophées de la participation et de la concertation. Ces trophées sont organisés annuellement par le périodique "La gazette des communes".

Plus de 130 dossiers ont été reçus pour cette édition 2022. 120 candidatures ont été retenues pour 81 lauréats.

Parmi eux, la commune de Flourens a obtenu 1 étoile pour le projet "Le nouveau Presbytère ? Décidons ensemble !"

Cette reconnaissance nationale par les professionnels de la concertation et de la communication éclaire la qualité de notre dossier.

Cette récompense doit être partagée par tous les acteurs qui ont participé à la création de ce projet :

- les services de Toulouse-Métropole et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour leurs conseils en matière d'organisation de consultation de la population,
- l'assistant à maîtrise d'ouvrage "Le bruit de la conversation" pour la qualité de la concertation mise en place,
- les Flourensoises et Flourensois qui se sont portés volontaires pour constituer un groupe de travail aux côtés des élus, pour leur présence et leur foisonnement d'idées,

- l'ensemble des élus qui ont eu la volonté politique de porter ce projet,

- et toutes les personnes qui ont bien voulu participer à cette large concertation sur la commune.

Sans chacun d'entre eux rien n'était possible,

Avec chacun, rien n'est impossible ! •



Savez-vous que nous sommes présents sur les réseaux sociaux ?

Régulièrement, nous y postons des événements, des articles, des infos pratiques et plus encore.

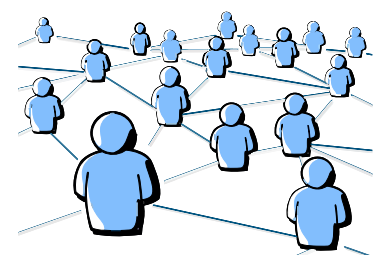
Alors, n'hésitez-pas à vous abonner à nos pages pour ne rien manquer ! •



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086288661216>



<https://www.instagram.com/mairiedeflourens/>



Avancement des travaux de **l'école maternelle**

CALENDRIER

JUILLET : Installation sur le parking de la salle des fêtes d'une école provisoire. ALGECO climatisés, cour de récréation, espace ombragé, tout a été prévu pour l'accueil des petits.



AOUT : Installation de la cuisine et du réfectoire dans la salle des fêtes. Déménagement du mobilier de l'école maternelle vers l'école provisoire. Installation d'une base de vie sur le site de l'école maternelle.



SEPTEMBRE : Les travaux ont commencé. Démontage des éléments intérieurs, retrait du faux plafond et retrait des tuiles.



OCTOBRE : Démontage et évacuation de la couverture amiantée.



NOVEMBRE : La charpente est renforcée pour supporter le poids de l'isolation. La nouvelle couverture est posée en suivant. Dans le même temps, les cloisons sont démontées et les ouvertures sont modifiées.

A ce stade, les délais sont respectés.



SUIVI DES TRAVAUX

Tous les mercredis se tiennent les réunions de chantier. Au fur et à mesure de l'avancement, certaines modifications sont apportées par rapport au projet initial comme par exemple la mise en place de volets électriques sur les velux, plus performants au niveau de la protection solaire que des stores.

La création d'une douche et les arrivées d'eau chaude dans les éviers des classes ont également été ajoutées. Certains plafonds devront être modifiés suite à des contraintes techniques liées aux tuyaux de chauffage. ●

ELECTRIC BLUE MONKEYS BREWERY



Geoffrey Calvet ouvre sa brasserie artisanale dans la zone de Vignalis en Février 2022. Après un parcours professionnel de plus de 15 ans comme ingénieur dans l'aérospatial, Geoffrey décide de faire le grand écart et de se consacrer à sa passion pour en faire son nouveau métier.

Aujourd'hui, il est brasseur, travaille avec des producteurs de céréales du Tarn et des Landes et propose une gamme de 9 bières auprès des cavistes et des bars mais aussi auprès des particuliers.

En ce début d'année nous lui présentons tous nos vœux de réussite. •

8 Chemin de Vignalis - 31130 FLOURENS
Tél : 06.95.41.62.34

<https://www.facebook.com/BrasserieEBM>
<https://www.instagram.com/brasserieelectricbluemonkeys/>

Le site e-commerce
<https://electric-blue-monkeys-brewery.sumupstore.com/>



La Fabrik Rébeillou

Isadora de Ratuld est une artiste peintre, plasticienne, scénographe, flourennoise depuis plus de 20 ans. Diplômée des Arts Appliqués Duperré, elle a collaboré à de nombreux projets pour la réalisation de spectacles de rue, de théâtre et évènementiels, elle a été aussi designeuse textile pour une société créatrice d'une ligne de prêt à porter.

Au fil des rencontres, en 2018 elle ouvre son atelier « La Fabrik Rébeillou » et accueille d'autres artistes pour des expériences créatives.

En 2020, la période de confinement l'amène à réfléchir sur l'avenir de son lieu et sur son envie de participer à une économie plus sociale et solidaire. Elle propose aujourd'hui des ateliers thématiques d'initiation à la peinture, la sculpture, la gravure et au recyclage d'objets.

Vous pourrez suivre prochainement le programme de ses ateliers sur son site : <https://isaderatuld.jimdofree.com/>

Tous nos vœux de réussite ! •

4 bis Chemin de Rebeillou - 31130 FLOURENS
Tél : 06 07 36 37 35



Focus sur l'eau et l'assainissement à Flourens

En France, le mètre cube coûte actuellement en moyenne 4,14 euros avec des tarifs allant d'environ 3 euros à plus de 6 selon Sispea, l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Origine de l'eau

- ➔ Usine de production de Toulouse Pech-David
- ➔ Station de reprise de Quint-Fonsegrives (stockage de 2 000 m³)
- ➔ Adduction du château d'eau de Flourens (stockage de 360 m³)

Le prix du m³ d'eau potable est de **3,2265 euros** pour 2023 pour un compteur de diamètre 15.

Déploiement de la télérelève début 2024 !

Tarification au	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Tarif eau :	1.59 € ttc/m ³	1.6722 € ttc/m ³
Tarif assainissement :	1.42 € ttc/m ³	1.5543 € ttc/m ³
Tarification globale :	3.01 € ttc/m ³	3.2265 € ttc/m ³

Facturation semestrielle : juin et décembre

CONTACT POUR LES USAGERS

Un seul numéro pour toute demande sur l'eau ou l'assainissement y compris les urgences

24/24h et 7/7j - 05 61 201 201
www.eaudetoulousemetropole.fr

Interview de **Julie Bacharan**, jeune organisatrice d'une animation de collecte pour le Téléthon



D'où t'est venue l'envie d'organiser un événement pour le Téléthon à Flourens ?

Julie : Mes parents ont reçu l'été dernier un courrier de l'association AMF-Téléthon, les invitant à une soirée. Cela m'a rappelé qu'il n'y avait malheureusement pas eu d'action autour du Téléthon dans notre commune depuis 3 ans. J'ai alors eu l'idée d'organiser moi-même des animations pour le week-end annuel de mobilisation nationale. J'ai alors consulté le site internet du Téléthon et pris contact avec des membres locaux de l'association.

Comment as-tu préparé cette journée d'animations du samedi 3 décembre ?

Julie : J'ai signé un contrat avec le Téléthon, plus précisément co-signé avec ma maman, car étant mineure (Julie a 17 ans), l'engagement de reversement financier doit être contractualisé par une personne majeure. J'ai ensuite eu environ 2 mois pour tout organiser, ce qui a été un défi ! Heureusement, j'ai été aidé par de nombreux autres bénévoles : ma famille, des amis, des voisins, l'association La Boule Rouillée, la municipalité...

Quelles animations as-tu organisées ?

Julie : Le matin, un défi course/marche a été proposé autour du lac. Le principe : chacun court ou marche autour du lac selon ses capacités et verse une participation libre au bénéfice

du Téléthon. Une cinquantaine de personnes a ainsi parcouru au total 320 km et versé 350 €. Chaque participant a reçu une petite récompense de la part du partenaire de la journée (Menguy).

L'après-midi, différentes animations ont eu lieu sous la halle : vente de crêpes et de boissons, jeux et maquillages pour les enfants ; massages du dos (shiatsu – proposé par Céline de « A l'Essence Même »), dont une vingtaine de personnes a pu profiter ; un concert de rock du groupe flourensois Mobex ; une tombola. Dans le même temps, avec l'aide de l'association La Boule Rouillée, un concours de pétanque s'est déroulé au boulodrome, auquel une vingtaine de personnes a participé.

Quelle somme as-tu récoltée pour le Téléthon lors de cette journée ?

Julie : Je remercie tous les donateurs de cette journée, qui ont permis de soutenir le Téléthon à hauteur de 1 305 €.

Envisages-tu de reconduire cette journée de collecte à l'automne prochain ?

Julie : J'aimerais ! Mais je ne sais pas encore où je serai à la rentrée de septembre : Parcoursup est en cours.

La municipalité félicite Julie Bacharan pour la réussite de son projet, qui est un bel exemple d'engagement citoyen ! •

Repas

Les aînés de la commune invités !



Cette année, ce sont 153 personnes âgées de plus de 65 ans qui se sont inscrites au traditionnel repas des aînés de fin d'année. Mis à part quelques cas de grippe, toutes étaient présentes le 17 décembre dernier pour assister à ce moment festif.

Le maire Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade a remercié les membres du CCAS qui ont œuvré pour maintenir et organiser cette manifestation. Il en a profité pour rappeler les actions du CCAS tout au long de cette année : ateliers mémoire, ateliers équilibre, activation du plan canicule de fin juin à début septembre, journée de sensibilisation aux nouveautés du code de la route, aides sociales examinées lors de chaque Conseil d'Administration pour venir en aide aux personnes en difficultés passagères.

Nouveauté pour cette année 2022 : le CCAS avait invité deux conseillères municipales : Mme Marion André, première Adjointe au Maire et Mme Florence Jeulin-Carrey qui ont pu apprécier le dynamisme de nos aînés.

L'excellent repas servi par le traiteur « Ô bonnes saveurs » d'Albi s'est déroulé dans une ambiance festive et bon enfant, animé par Isabelle qui a su proposer quelques morceaux dansants pour faciliter une digestion bien méritée. Belle ambiance, reprise en cœur des refrains, moments d'émotion ont ponctué ce rendez-vous festif.

A la fin du repas, c'est dans la bonne humeur que les invités se sont séparés non sans s'être donné rendez-vous pour 2023. •

Maltraitance animale

Régulièrement, la presse se fait l'écho d'abandons d'animaux en période de vacances et de maltraitance voire de cruauté envers eux. A l'heure où les animaux sont reconnus comme des êtres vivants doués de sensibilité, ces faits sont insupportables.

C'est la raison pour laquelle, le législateur s'est saisi de la cause animale depuis le 28 janvier 2015 et désormais la maltraitance et la cruauté envers les animaux est punie sévèrement par la loi (l'article 521-1 du code pénal prévoit une amende de 45 000 € et de trois ans d'emprisonnement pour les auteurs de ces faits). En Haute-Garonne, le parquet général de Toulouse a créé un pôle maltraitance animale afin d'apporter une réponse pénale plus rapide contre les auteurs coupables de cruauté envers les animaux.

Pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie à partir du 1er octobre 2022, le « certificat d'engagement » est rendu obligatoire pour responsabiliser les personnes candidates à l'adoption. Adopter un animal de compagnie, c'est d'abord vouloir le protéger, le nourrir et le soigner. Avant de décider d'adopter un animal, il est essentiel de considérer le temps, l'espace et le coût financier qui seront nécessaires pour que leur bien-être soit assuré. •



État civil

Naissances

05/09/2022 RAYNARD Charlotte, Andréa
18/09/2022 ZANET Léon, Charles
26/09/2022 CLARET RODRIGUEZ Raphaël, Léo
21/10/2022 BOUMAÂRAF Assal, Nour
19/12/2022 ANDRO Youen, Noé
19/12/2022 PRIETO Arthur, Christophe

Décès

19/12/2022 MIANNAY Laurent, André

Mariage

15/10/2022 LAME Arach et KOUDRATOVA Madina, Marie, Madeleine

NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00
- ▶ Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
- ▶ Urgences Hôpital Ranguetil : 05 61 32 27 93
- ▶ Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08
- ▶ Pharmacie de garde : 3237
- ▶ Gendarmerie de Balma : 05 62 57 75 80 ou le 17
- ▶ Dépannage électricité : 08 10 33 30 81
- ▶ Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Dépannage eau et assainissement : 05 61 201 201

NUMÉROS UTILES

- ▶ Hôtel de Ville : ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
05 61 83 60 19 - accueil-mairie@flourens.fr
- ▶ Police municipale : 05 81 60 90 13
- ▶ Service urbanisme / régie Cantine : 05 61 83 60 19
- ▶ Service enfance / jeunesse : 05 62 18 44 73
- ▶ Crèche " Pierrot et Colombine " : 05 61 20 00 21
- ▶ Relais assistantes maternelles (RAM) : 06 26 80 25 35
- ▶ Ecole maternelle : 05 61 83 97 50
- ▶ Ecole élémentaire : 05 61 83 96 71
- ▶ Bibliothèque / Salle des Fêtes : 05 61 83 34 81

agenda

Janvier / Juillet 2023

Dimanche 29 janvier	Loto du Foot ASFDL	14h30 • Salle des fêtes
Dimanche 12 février	Loto du Gras Comité des fêtes	14h • Salle des fêtes
Jeudi 16 février	Assemblée Générale GRAINE	20h • Salle de réunion salle des fêtes
Samedi 18 février	Concert "Baba Yaga" Orchestre Nationale du Capitole de Toulouse Municipalité	18h • Salle des fêtes
Vendredi 3 mars	Soirée de la femme - "La femme dans le sport" Association de la Madeleine	19h • Chapelle de la Madeleine
Mardi 7 mars	Café-Bricol GRAINE	18h • Salle des fêtes
Samedi 11 mars	Spectacle de Danse Les Colverts	Soirée • Salle des fêtes
Samedi 18 mars	La Saint-Patrick Comité des fêtes	Soirée • Salle des fêtes
samedi 25 mars	Stage Pastel ATA	Journée • Espace Ragou
Vendredi 31 mars	Soirée surprise CAJ / ATA	18h • Salle des fêtes
Lundi 10 avril	Pâques au bord du Lac Comité des fêtes	14h • Lac
Samedi 15 avril	20 ANS Association Florus	Après-midi/Soir • Halle et Salle des fêtes
28, 29 & 30 avril	Salon des Art'itudes Municipalité	Journée • Salle des fêtes
Dimanche 7 mai	Vide grenier Dose d'art scénic	Journée • Salle des fêtes
Lundi 8 mai	Commémoration Victoire 1945 Municipalité	11h30 • Monument aux morts
Mardi 9 mai	Café-Bricol GRAINE	18h • Salle des fêtes
Samedi 13 mai	Bilan mi-mandat Municipalité	Journée • Halle
Samedi 13 mai	Atout Lire Municipalité	10h • Bibliothèque
Dimanche 14 mai	Fête de la Nature Municipalité	Journée • Lac – Salle des fêtes
Dimanche 14 mai	Fête de la nature Association La Madeleine	10h-18h • Chapelle de la Madeleine
Jeudi 8 juin	Soirée / semaine DD GRAINE	20h-23h • Espace Ragou
Dimanche 11 juin	Fête de l'association ATA	12h • Salle des fêtes
Samedi 17 juin	Fête de fin d'année Les Colverts	21h • Salle des fêtes
Mercredi 21 juin	Fête de la musique Comité des fêtes	Halle
Samedi 1er juillet	Représentation Dose d'art scénic	20h30 • Salle des fêtes

